

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 27 janvier 2017

29 janvier : Journée mondiale contre la lèpre

La lèpre est une maladie infectieuse chronique pouvant entraîner des lésions progressives et permanentes de la peau, des nerfs, des membres et des yeux et qui bénéficie d'un traitement. La 64^{ème} journée mondiale contre la lèpre, qui aura lieu le 29 janvier 2017, est l'occasion de rappeler que cette maladie reste un problème de santé publique à travers le monde. L'ARS OI est particulièrement attentive aux actions de dépistage précoce et de prise en charge tant à Mayotte qu'à la Réunion.

— *Qu'est-ce que la lèpre ?*

La lèpre est une maladie infectieuse chronique due à une bactérie proche de celle responsable de la tuberculose, *Mycobacterium leprae* aussi appelé bacille de Hansen.

>> *Comment se transmet la maladie ?*

La maladie est peu contagieuse et ne peut se transmettre que lors de contacts très étroits rapprochés et prolongés avec une personne infectée non traitée. Cette transmission se fait essentiellement par les gouttelettes d'origine buccale ou nasale lors d'éternuements et de la toux.

La bactérie se multiplie très lentement, ce qui explique que la durée d'incubation (c'est-à-dire le temps entre la contamination et les premiers symptômes) est le plus souvent longue. Après cette période d'incubation, la lèpre peut se manifester par des symptômes très variés.

Si elle n'est pas soignée, la lèpre est notamment responsable de lésions cutanées et d'une destruction des nerfs périphériques pouvant entraîner une perte de la sensibilité, des paralysies et/ou une cécité. Toute personne en contact même étroit ne réagit pas de la même façon, il existe donc une sensibilité propre à chacun à développer ou non la maladie. Il convient de consulter son médecin dès l'apparition de signes suspects.

>> *Comment traiter la lèpre ?*

Le traitement recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une polychimiothérapie (PCT) : une association de plusieurs antibiotiques.

Ce traitement est efficace et permet d'éviter la transmission à une autre personne (un patient traité n'est pas contagieux).

L'éradication de la lèpre repose donc sur un dépistage et un traitement précoce de la maladie.

— Situation épidémiologique de la lèpre

>> Situation internationale

Au cours de ces dernières décennies, des programmes d'accès gratuit mis en place par l'Organisation Mondiale de la Santé ont permis une diminution considérable de la prévalence de la lèpre au niveau mondial. Néanmoins, malgré ces progrès, cette maladie reste un problème de santé publique à travers le monde.

En 2015, près de 212 000 nouveaux cas ont été notifiés. La région Océan Indien est particulièrement concernée par cette maladie ; en effet la lèpre est endémique à Madagascar et aux Comores.

>> Situation à La Réunion

La survenue en 2016 d'un seul nouveau cas autochtone de lèpre montre que la circulation du bacille de Hansen est faible sur le territoire réunionnais. En 2016, l'incidence annuelle (nombre de nouveaux cas par an) était de 1,1 cas pour 10⁶ habitants, soit une incidence largement en dessous du seuil fixé par l'OMS pour considérer la maladie comme endémique (>1/10 000)

>> Situation à Mayotte

A Mayotte, le profil épidémiologique est différent, avec 51 nouveaux cas notifiés en 2016 (56 en 2015), du fait de l'endémicité de cette maladie dans les pays situés autour du canal du Mozambique.

Cependant, il est important de rappeler que Mayotte bénéficie d'un dispositif exceptionnel de surveillance et de prise en charge avec une consultation hebdomadaire dédiée au CHM avec un accès au traitement gratuit pour les patients.

